



MAI 2019

Concertation sur le projet de Terminal 4 et de développement de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

DU 12 FÉVRIER AU 12 MAI 2019



La CCI Paris Île-de-France représente et fait entendre la voix des 670 000 entreprises d'Île-de-France. Par ses expertises, sa connaissance des réalités entrepreneuriales et son ancrage territorial, elle est l'interlocuteur de référence des pouvoirs publics. Elle rend des avis et prend position en vue de nourrir les politiques publiques sur toutes les questions relatives au développement économique.

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Île-de-France

27, avenue de Friedland F - 75382 Paris

Retrouvez les rapports, études et prises de position de la CCI Paris Île-de-France

AVIS FAVORABLE DE LA CCI PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Terminal 4 est un projet de construction d'une nouvelle aérogare à Paris-CDG, porté par Groupe ADP.

- Une nouvelle aérogare d'une capacité de 40 millions de passagers (comme Orly);
- 225 000 emplois attendus au total;
- Début des travaux en 2021 pour une première mise en service en 2028;
- Un projet de développement raisonné sans nouvelle piste, dans les limites du PEB et aux impacts environnementaux du chantier maîtrisés.
 - I. Un projet pour développer l'attractivité régionale
 - II. Un projet pour optimiser les retombées locales
 - III. Un projet intégré à l'offre multimodale de transports de la plateforme aéroportuaire



I. UN PROJET POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ RÉGIONALE

UN PROJET POUR AFFIRMER L'ATTRACTIVITÉ DE LA PREMIÈRE PLATEFORME AÉROPORTUAIRE EUROPÉENNE

2^{ème} aéroport européen de passagers (plus de 70 millions), 1^{er} aéroport européen de fret et de transport de courrier, Paris-CDG est un aéroport de rang mondial.

Aux côtés de Paris-Le Bourget, 1er aéroport européen d'affaires et de Paris-Orly, 12ème aéroport européen, Paris-CDG structure une plateforme aéroportuaire francilienne sans égal en Europe ayant accueilli plus de 100 millions de passagers ces deux dernières années.

Hub international, la plateforme aéroportuaire est également un territoire moteur de l'économie régionale. Elle accueille en effet 90 000 emplois directs, en soutient plus de 400 000 et crée 21 milliards € de valeur ajoutée.

Mais pour capter une partie de la forte croissance du trafic aérien mondial, qui devrait doubler dans les 20 prochaines années, et faire face à la saturation de ses infrastructures terminales à horizon 2024, Paris-CDG doit se développer.

- ⇒ Le Terminal 4 permettra d'accueillir à terme 40 millions de passagers (absorbant la croissance à venir du trafic jusqu'en 2050) devenant ainsi le 1^{er} aéroport européen en nombre de passagers.
- ⇒ Couplée à la réalisation de CDG Express, la nouvelle aérogare permettra à Paris-CDG d'accueillir dans les meilleures conditions possibles les passagers du monde entier et de rester parmi les principaux hubs internationaux qui comptent.
- ⇒ Ce projet confirmera le statut de Paris-CDG comme porte d'entrée économique internationale, incontournable en Europe dans le contexte du *Brexit*.

UN PROJET APPUYANT LE LEADERSHIP TOURISTIQUE MONDIAL DE LA DESTINATION PARIS ÎLE-DE-FRANCE

Avec près de 50 millions de touristes accueillis tous les ans, dont près de 20 millions d'étrangers, l'Île-de-France est la première destination touristique mondiale. Cette filière est fortement génératrice de richesses et d'emplois : près de 100 000 entreprises et entre 400 000 et 500 000 emplois en Île-de-France ont une activité liée au tourisme, ce dernier générant aux alentours de 40 milliards € de consommation et représentant près de 7 % du PIB. Avec près de 450 salons, plus de 1 100 congrès et environ 12 millions de visiteurs accueillis chaque année sur ses 21 principaux sites d'exposition, la destination Paris Île-de-France a la particularité unique au monde d'être leader sur les deux segments du tourisme, celui d'agrément et celui des affaires.

À l'horizon 5-10 ans, jusqu'à 10 millions de touristes supplémentaires pourraient venir visiter chaque année l'Île-de-France si la région sait rester attractive et compétitive, notamment en termes d'accueil, d'accessibilité, de mobilité,

d'hébergement, d'offres de services et de produits innovants.

Améliorer l'accueil et la mobilité des touristes

C'est bien souvent autour des notions d'accueil, d'accessibilité et de qualité de services rendus que se joue le choix d'une destination, tant pour les touristes d'agréments que les visiteurs et les organisateurs d'événements professionnels.

⇒ Couplé à la réalisation de la liaison CDG Express entre le centre de Paris et Paris-CDG, priorité absolue à l'instar de toutes les grandes métropoles touristiques¹, le Terminal 4 est un projet essentiel pour améliorer l'accueil à l'arrivée des touristes et l'offre de commerce international.

Enrichir l'offre hôtelière

La région-capitale possède la première offre hôtelière au monde avec près de 155 000 chambres et 2 500 hôtels. Le besoin est estimé à 20 000 chambres supplémentaires en Île-de-France à l'horizon 2025² et le potentiel de demande s'appuie notamment sur les sites d'expositions et de congrès, les centres d'affaires et les aéroports.

⇒ La réalisation du Terminal 4 appuie le développement du deuxième pôle hôtelier régional. Déjà, les professionnels anticipent l'arrivée de passagers supplémentaires. Depuis 2010, plus de 2 500 nouvelles chambres d'hôtel ont été créées sur la plateforme aéroportuaire, et plus de 7 000 nouvelles chambres attendues d'ici 2024³ vont prendre part au renforcement de cette l'offre.

UN PROJET CONTRIBUANT AU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE GRAND ROISSY-LE BOURGET

Comme le reconnait le SRDEII, adopté en décembre 2016 par le Conseil régional, Grand Roissy - Le Bourget, hub des échanges internationaux, a vocation à contribuer pleinement à la reconnaissance et l'attractivité mondiale de l'Îlede-France.

Aujourd'hui, naturellement, un tiers de l'emploi du bassin Grand Roissy - Le Bourget relève du secteur des transports et de l'entreposage. La réalisation du Terminal 4 induira directement le développement de fonctions à haute valeur ajoutée telles que le catering et l'entretien de matériel aéronautique. D'autres activités telles que l'hébergement et la restauration et la construction, qui connaissent déjà une forte dynamique de leur emploi salarié (respectivement +17 % et +21 % entre 2012 et 2017)⁴, vont être soutenues par effet d'entraînement.

⇒ En renforçant la porte d'entrée internationale de la région-capitale, le Terminal 4 va accompagner la structuration du cluster des échanges internationaux (tourisme et



¹ <u>CCI Paris IDF. 2016. Enquête publique sur le CDG-Express, avis favorable de la CCI Paris Île-de-France</u>.

² <u>CCI Paris Île-de-France. 2017. Tourisme en Île-de-France : surprendre et innover pour rester leader.</u>

³ Données Office du tourisme Roissy Clé de France.

⁴ GIP Emploi Roissy CDG, IAU IDF. 2019. Portrait du Grand Roissy Le Bourget n°3.

événements professionnels, logistique, commerce international, services aéroportuaires et industrie aéronautique) et doit permettre la diversification économique du territoire.

II. UN PROJET POUR OPTIMISER LES RETOMBÉES LOCALES

Le projet de Terminal 4 est perçu comme un véritable projet de développement économique tant en termes d'opportunités d'affaires qu'en matière d'emploi local. Ce projet, comme d'autres, peut contribuer à résoudre le paradoxe de ce territoire extrêmement dynamique du point de vue économique mais également rudement affecté par le chômage.

De plus, intégralement financé par Groupe ADP grâce à une augmentation modérée des redevances aéroportuaires, ce projet ne nécessite aucun financement public et aura à terme un impact positif sur les finances publiques locales à travers de nouvelles recettes de fiscalité économique liée à l'activité aéroportuaire.

UN INVESTISSEMENT COLOSSAL ESTIMÉ DE 7 A 9 MILLIARDS €

Il est convenu que Groupe ADP donne de la visibilité à ses futurs investissements en fournissant à la CCI Paris Île-de-France les informations afférentes pour mise en ligne sur sa plateforme. Comme pour le chantier du CDG-Express, le projet Terminal 4 constitue un investissement majeur à mettre en avant auprès des entreprises.



CCI Business Grand Paris vise à favoriser les échanges entre maîtres d'ouvrage et entreprises avant le lancement des consultations.

⇒ Dans le cadre de la convention signée en avril 2016, Groupe ADP et la CCI Paris Île-de-France se sont, entre autres, engagées à soutenir et accompagner les entreprises.

DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI MASSIVES POUR LE TERRITOIRE

Le projet Terminal 4 sera pourvoyeur d'énormément d'emplois :

- Sur la période de chantier qui devrait générer, dès 2020, près de 5 000 emplois par an ;
- Et en phase d'exploitation avec 225 000 emplois attendus au total.

Pourtant territoire de développement économique régional de premier rang, le bassin Grand Roissy Le Bourget éprouve nombreuses difficultés avec notamment un taux de chômage élevé (17,9 %, 5 points de plus que la moyenne régionale) et un taux d'actifs occupés inférieur au niveau régional (59,4 % contre 67,6 %)⁵. Aujourd'hui, les entreprises

⁵ <u>GIP Emploi Roissy CDG, IAU IDF. 2019. Portrait du Grand Roissy Le</u> <u>Bourget n°3.</u> peinent à recruter la main d'œuvre adéquate sur certains métiers dont ceux de l'accueil (88 % de recrutements jugés difficiles), du bâtiment (chefs de chantier, conducteurs de travaux, plombiers, chauffagistes, ouvriers qualifiés de la peinture) et du transport routier⁶.

Pour s'assurer que les territoires sont en mesure de pourvoir



aux offres d'emploi générées par le projet, Groupe ADP et le GIP Emploi Roissy travailleront étroitement ensemble.

⇒ Dès 2019, le GIP Emploi Roissy CDG réalisera une analyse prospective sur les phases de construction et d'exploitation 7. Sur la phase de construction, il s'agit d'identifier, les besoins de recrutement récurrents et l'évolution des métiers du Bâtiment et des Travaux Publics. Deux sujets en particulier feront l'objet d'analyses complémentaires : les besoins liés aux clauses d'insertion et la concurrence avec les autres projets sur le territoire et l'Île-de-France sur la même période.

III. UN PROJET INTÉGRÉ A L'OFFRE MULTIMODALE DE TRANSPORTS DE LA PLATEFORME AÉROPORTUAIRE

Les besoins croissants de mobilité, tant pour les salariés que pour les passagers, induits par le projet Terminal 4 trouvent une réponse dans les projets de transports en communs, structurés par la plateforme aéroportuaire à différentes échelles. En phase avec le développement de projets de transports ferrés structurants mais le projet de Terminal 4 nécessite la mise en œuvre de certains projets routiers.

A L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE CDG EXPRESS ET



CDG EXPRESS est le grand projet de desserte structurante de Paris-CDG au cœur de la capitale. Cette nouvelle ligne, permettra à 20 000 voyageurs par jour de rejoindre le centre de Paris en 20 minutes par la gare de l'Est, et ce, en répondant au besoin des voyageurs de l'aéroport par une infrastructure adaptée aux plus grandes exigences internationales. Dans cette configuration, le RER B retrouvera une dimension de proximité dans la desserte des bassins de vie et des pôles économiques de la Seine-Saint-Denis.

⇒ Pour rappel, un visiteur et ses bagages consomme trois plus d'espace qu'un voyageur du quotidien. C'est la raison pour laquelle tenir les délais est un impératif pour répondre



⁶ Ibid.

GIP Emploi Roissy CDG. 2018. Plan d'action 2019.

demain à la croissance du flux de voyageurs aéroportuaires.

A L'ÉCHELLE DE LA PLATEFORME, LIGNE 17



La ligne 17 du Grand Paris Express desservira en 2030 les Terminaux 2 et 4 de Paris-CDG via le Triangle de Gonesse, dans l'Axe de l'aéroport du Bourget. L'arrêt T4 proposera un nouveau nœud de correspondance avec CDG VAL. De ce fait une modification du trajet actuel de CDGVAL est prévue pour desservir le T4 entre les stations T3 et Parc de stationnement Px8.

La mise en service phasée de la nouvelle aérogare est en cohérence avec la réalisation de ces projets structurants de transports ferrés : 1ère mise en service en 2028 en lien avec CDG EXPRESS, 2ème mise en service après l'arrivée de la ligne 17 et la modification de CDGVAL.

⇒ La CCI Paris Île-de-France salue la mission de concertation du Préfet Cadot qui a abouti à confirmer la réalisation du CDG Express. Ce projet est crucial pour l'aéroport et l'attractivité régionale. Il sera néanmoins nécessaire de maintenir le cap avec un calendrier tenu et en minimisant les impacts sur le faisceau ferroviaire Nord, et particulièrement le RER B.

NÉCESSITÉ DE RÉALISER DES AMÉNAGEMENTS ROUTIERS ESSENTIELS

Bouclage de l'Avenue du Parisis

Témoin de la difficulté des actifs valdoisiens à accéder au pôle de Roissy, le bouclage de l'Avenue du Parisis (ex-BIP)⁹ est encore en sursis. Le développement futur de la plateforme aéroportuaire interroge une fois de plus la réalisation d'infrastructures dont l'intérêt n'est plus à démontrer.

⇒ Le nouveau fonds de solidarité et d'investissement interdépartemental francilien (FS2I, doté de 150 millions € pour son lancement en 2019) pourrait avantageusement bénéficier en partie au bouclage du financement de ce dernier tronçon de 11 kilomètres.

Achèvement du contournement Est de Roissy

Aujourd'hui à saturation, l'accessibilité routière Est de la plateforme aéroportuaire doit être optimisée pour absorber l'augmentation à venir du trafic.

⇒ Il convient de réaliser au plus vite le bouclage de la Francilienne entre l'A1 et l'échangeur RN2/RD212, incluant un tronçon 2x2 voies et l'aménagement de deux diffuseurs à l'Est et au Sud de la plateforme et de l'échangeur A1/RN104 au Nord.

Par ailleurs, un développement du réseau routier interne à la plateforme améliorera la desserte des terminaux pour les passagers.

LE GRAND PARIS DES BUS AÉROPORTUAIRES

Alors que Terminal 4 accueillera toujours plus de voyageurs et d'employés, les territoires valdoisiens et seine-et-marnais notamment, non desservis par le rail seront en attente d'une offre de transport routière adéquate. L'accessibilité à Paris-CDG reste aujourd'hui contrainte, il sera nécessaire de proposer des solutions efficaces par des lignes structurées. A titre d'exemple, la ligne Express 9518 est pour l'agglomération cergyssoise la seule offre de transport à disposition des publics se rendant vers le complexe aéroportuaire.

- ⇒ Grand Roissy: L'étude liée à la « desserte en transports collectifs du secteur du Grand Roissy» mené par Île-de-France Mobilités en Juin 2018 avait retenu le scénario d'un renforcement de l'offre de bus locaux et un réaménagement de la voirie et des carrefours en faveur des transports en communs. Il doit être rapidement mis en place.
- ⇒ Cars de desserte régionale : Les lignes routières régionales par car, dites « Express», à destination de l'aéroport doivent être fiabilisées. De même que pour l'étude précédente sur le Grand Roissy, un diagnostic est à réaliser pour cerner les points durs de congestion qui perturbent la régularité de ces lignes aux abords des carrefours et dans les centres-villes. Des aménagements de voirie prioritaires (de type site propre) seront par la suite à engager pour structurer l'offre de service.

LES LIGNES DE TRANSPORT NATIONAL PAR CAR

La libéralisation des lignes routières nationales a permis d'offrir une desserte routière à l'échelle nationale et internationale. Des opérateurs français, allemands et espagnols y ont un point d'arrêt à Roissypôle.

⇒ Le plein développement de ces lignes doit être pris en compte, la gare routière de Roissypôle doit assumer une desserte à vocation nationale et européenne lisible.

Urbain du Parisis, 2012

et INSCRIVEZ-VOUS sur

terminal4-cdg.groupeadp.fr

Contact: terminal4-cdg@adp.fr

Pour contacter les garants : **t4cdg@garant-cndp.fr**Pour plus d'informations sur le rôle et les missions de la CNDP : **www.debatpublic.fr**



⁸ <u>Paris Aéroport,</u> Navette en zone publique.

⁹ CD Val d'Oise, Projet d'Aménagement du Boulevard